



## Appel à candidature 2012

### CONTEXTE

Face à l'immense défi de la mondialisation et à l'évolution des modes de consommation du vin, la viticulture héraultaise se doit d'être créative en ouvrant des voies nouvelles pour répondre à la demande locale mais aussi internationale.

Le Département de l'Hérault, qui accompagne la filière viticole vers la qualité des produits et la compétitivité des entreprises (modernisation des entreprises, valorisation des terroirs, protection de l'environnement, promotion et commercialisation des produits), organise des **grands prix** honorant des professionnels héraultais de la filière viticole ou de l'univers du vin.

Cet événement, intitulé Vincoeurs en Hérault, vise comme en 2011 à valoriser et récompenser les réalisations ou projets dans six catégories auxquelles s'ajoute un prix spécial.

### ENJEUX ET OBJECTIFS

Dans ce contexte de valorisation de la filière viticole, un appel à candidature est effectué par le Département l'Hérault.

Le projet ou l'action proposé par les candidats doit répondre à certaines conditions :

- Avoir obligatoirement un lien avec le vin ou la viticulture.
- Etre exemplaire et innovant.
- Se dérouler sur le territoire héraultais.
- Le siège de la personne morale candidate ou son antenne se trouve dans le département de l'Hérault.
- En cas de projet, la réalisation du projet devra être effective au plus tard 30 mars 2012.



Les candidats devront démontrer que leur projet ou action correspond aux ambitions de Vincoeurs en Hérault en ce qui concerne l'une des catégories suivantes :

### **Audace**

Désigne la structure qui a osé mener une démarche pionnière, parfois risquée, pour améliorer son organisation ou son mode opératoire.

Mots clés : avant-gardisme, prise de risque, précurseur

### **Aventure**

Cette catégorie récompense les projets et actions menés dans le domaine de l'oenotourisme, secteur clé du développement économique héraultais.

Mots clés : oenotourisme, découverte, mets & vins, balades vigneronnes

### **Innovation**

C'est la promotion de la créativité, qu'elle soit dans le domaine marketing (innovation produit, packaging, etc.) ou commercial.

Mots clés : technologie, process, marketing, vente

### **Nature**

Comme son nom l'indique, il s'agit de mettre en exergue les approches "environnementales" de la viticulture.

Mots clés : bio, biodiversité, biodynamie, haute valeur environnementale

### **Pluri'elles**

Récompense les femmes qui, par leur talent et leur implication personnelle, et quel que soit leur activité, s'érigent en ambassadrices d'une viticulture d'excellence dans l'Hérault.

Mots clé : qualité, développement durable, originalité

### **Solidaire**

Pour rappeler que le développement durable n'existe pas sans le volet social. Cette catégorie concerne les actions originales en faveur de l'emploi et de l'insertion

Mots clés : emploi, formation, insertion, commerce équitable

### **Toile**

C'est un zoom sur les médias Internet et audiovisuels en tant qu'outils de promotion et de commercialisation du vin.

Mots clés : Internet, web, audiovisuel, photo

Le Conseil général est propriétaire du nom de la manifestation "Vincoeurs en Hérault" (dépôt INPI) et du concept qui ne pourront en aucun cas être repris par d'autres structures ou collectivités (ex. : nom des catégories).

## MODALITÉS DE L'APPEL A CANDIDATURE

### **CANDIDATS ELIGIBLES :**

- Personnes morales de droit privé (associations, entreprises, caves coopératives ou particulières... )
- Personnes morales de droit public ( communes, établissements publics, intercommunalités, etc.)

### **CALENDRIER**

- Diffusion de l'appel à candidatures : 21 novembre 2011
- Clôture des candidatures : 15 février 2012
- Sélection des candidatures : mars 2011
- Choix des lauréats par le jury : avril 2012
- Communication des résultats : juin 2012 à l'occasion de la soirée événementielle "Les Vincoeurs en Hérault 2012".

### **SELECTION DES CANDIDATURES**

Il est mis en place un comité de sélection, interne au Département, chargé de donner un avis et de sélectionner les candidatures. Ce comité de sélection est composé au minimum :

- du vice-président du Conseil général de l'Hérault délégué à l'agriculture, aux ports, à la conchyliculture et à la forêt, (Henri Cabanel)
- du directeur de l'agriculture, de l'aménagement rural et foncier (Jean-Paul Storaï)

Les candidats retenus, appelés nominés, seront au nombre de 35, avec 5 nominés par catégorie. Le comité de sélection peut, si besoin, changer la catégorie d'un projet ou d'une action.

Si le Département reçoit plus de 35 candidatures, le comité se réserve le droit de procéder à une sélection.

Si le Département reçoit moins de 35 candidatures, il se réserve le droit de proposer au comité des nominés sur la base de projets ou actions qu'il a pu identifier.

### **PUBLICITE DE L'APPEL A CANDIDATURE**

Le présent appel à candidature est accessible en ligne sur le site Internet du Département de l'Hérault :

**herault.fr**

Date de lancement de l'appel à candidature : 21/11/2011

Pour toute demande d'information complémentaire, s'adresser au Conseil général de l'Hérault :

Direction de l'agriculture, de l'aménagement  
rural et foncier  
Isabelle Millon  
Chargée des actions de promotion des produits agricoles  
Tél. : 04 67 67 67 11  
imillon@cg34.fr

ou

Direction de la communication  
Jérôme Lapierre  
Chef de projet communication  
Tél. : 04 67 67 60 36  
jelapierre@cg34.fr

Florence Combes-Boulard, directrice de la communication  
Tél. : 04 67 67 67 14  
presse@cg34.fr

Jean-Paul Storaï, directeur de l'agriculture, de l'aménagement rural et foncier  
Tél. : 04 67 67 67 72  
jpstorai@cg34.fr

## **REMISE DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

### **1. Contenu du dossier**

Les candidats devront fournir un dossier technique comportant :

- La fiche de synthèse intitulée "candidature pour les Vincoeurs en Hérault 2012" ci-jointe complétée (format Word). Ce document sera communiqué au comité de sélection des candidatures.
- Au minimum 3 photos, en format JPG et en haute définition, présentant le projet ou l'action ainsi que son représentant officiel.
- Des pièces annexes permettant d'enrichir la candidature :
  - documents précisant le projet ou l'action,
  - articles de presse,
  - captures d'écran (site Internet),
  - etc.

### **2. Les dossiers complets devront être adressés au Département pour le 31 janvier 2012 dernier délai**

Par courrier électronique à l'adresse suivante : [vincoeurs@cg34.fr](mailto:vincoeurs@cg34.fr)

Par courrier postal à :

Conseil général de l'Hérault

Pôle développement durable

Direction de l'agriculture, de l'aménagement rural et foncier

1000 rue d'Alco

34087 Montpellier Cedex 04

A l'attention de Madame Isabelle Millon

Les dossiers envoyés par voie postale seront également envoyés par mail. L'envoi par mail devra comporter obligatoirement :

- un fichier, en format Word, pour la candidature,
- des fichiers séparés, en format JPG – haute définition, pour les documents photographiques.

## **CHOIX DES LAUREATS PAR CATEGORIE ET DU PRIX SPECIAL**

Un jury pluridisciplinaire procédera à un vote par catégorie, sur la base d'un règlement, des dossiers de candidature et selon des critères de sélection mentionnés dans le dit règlement, en vue d'élire le lauréat. Par la suite, et ce parmi les 35 nominés, il attribuera le prix spécial.

Le jury, souverain, sera composé de représentants des organismes professionnels viticoles, de consommateurs, de la restauration hors domicile, de la presse régionale et nationale, sous la présidence du vice-président du Conseil général de l'Hérault, délégué à l'agriculture, aux ports, à la conchyliculture et à la forêt.

## **COMMUNICATION DES RESULTATS**

Deux étapes dans la communication :

- communication sur les nominés (déjeuner de presse, plaquette...)
- communication sur les lauréats et le prix spécial (presse régionale, communication du conseil général)

Les candidats fournissent un dossier et des photos libres de tous droits qui seront utilisés dans le cadre de la communication de Vincoeurs (relations presse, relations publiques) et de la communication du conseil général (magazine, web magazine, éditions...)

## **DOTATION DES LAUREATS**

L'opération Vincoeurs en Hérault vise la promotion des professionnels héraultais de la filière viticole ou de l'univers du vin. Elle n'a pas pour objet d'apporter des dotations financières aux lauréats mais de leur apporter une notoriété accrue via des relations publiques, des relations presse et la communication du conseil général.

Les prix attribués n'ont qu'une valeur honorifique (dessin, trophée, clips libres de droits, plaque métal, cart'com...).

## CANDIDATURE POUR LES VINCOEURS EN HERAULT 2012

Projet N° *	Catégorie : *
Titre de l'action ou du projet	
Catégorie proposée	<input type="checkbox"/> Audace <input type="checkbox"/> Aventure <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Nature <input type="checkbox"/> Pluri'elles <input type="checkbox"/> Solidaire <input type="checkbox"/> Toile
Nom de structure porteuse	
Nom du représentant officiel	
Métier du représentant officiel	
Lieu d'implantation	
Dates de la création de la structure porteuse	
Nombre de salariés	
Chiffre d'affaires (en euros)	
Structure soutenue par le Département	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Résumé du projet</b>	
<i>50 mots maximum</i>	
<b>Qu'est ce qui vous a donné l'idée de ce projet ?</b>	
<i>Entre 5 et 10 lignes</i>	
<b>Quel bilan faites-vous et quelles perspectives ?</b>	
<i>Entre 5 et 10 lignes</i>	
<b>Quels sont vos principaux atouts ?</b>	
<i>Entre 3 et 5 lignes</i>	
<b>Quelle pourrait être votre "devise" ?</b>	

*\* les zones grisées seront renseignées par le Département de l'Hérault*